

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 49

N°043

En exercice :

49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents :

33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 27 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 mars 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Patrick LE HYARIC

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Marc RUER

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Nourredine KADDOURI

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Omar AÏT-BOUALI

Monsieur Hakim RACHEDI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leila TLILI

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/

OBJET : Remplacement du fond mobile dans la fosse à plongeon pour la création d'un bassin d'apprentissage au Centre nautique Marlène PERATOU. Approbation du projet de marché et du plan de financement. Autorisation de signature du marché et de la convention attributive de la subvention.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 27 pris en application de ladite ordonnance, ainsi que l'article 5 du guide des procédures adaptées, approuvé par le Conseil Municipal du 29 juin 2017 ;,

Vu le budget communal ;

Considérant qu'il y a lieu de lancer un marché relatif au remplacement du fond mobile dans la fosse à plongeon pour la création d'un bassin d'apprentissage au Centre nautique Marlène PERATOU.

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché relatif à la création d'un fond mobile dans la fosse à plongeon pour la création d'un bassin d'apprentissage au Centre nautique Marlène PERATOU.

DIT que le marché sera passé pour une période allant de sa date de notification jusqu'à la fin des travaux, réception prononcée sans aucunes réserves. La prestation (phase étude, approvisionnement et travaux) sera à exécuter dans un délai de 30 semaines.

DIT que le marché sera traité à prix global et forfaitaire.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel, annexé à la présente délibération.

AUTORISE la Maire à signer le marché, consécutivement à l'avis formulé par la Commission d'appel d'offres réunie en fin de procédure, avec l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

AUTORISE la Maire à signer la convention attributive de subvention avec l'Etat, le conseil Régional d'Ile de France ainsi que le Département de la Seine-Saint-Denis ainsi que tout document et convention pouvant s'y rapporter.

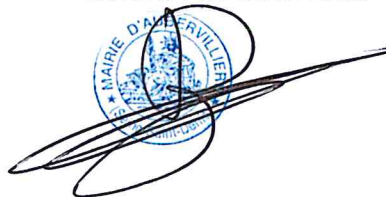
Reçu en préfecture le : 29/03/19

Publié le : 29/03/19

Certifié exécutoire : 29/03/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops, is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRE D'AMFREVILLE" around the perimeter and a central emblem.